

Compte rendu de la séance du 27 mai 2022

Secrétaire(s) de la séance : Amelie CLAVIERE

Absents excusés ; Gilles Besson représenté par Claude Ribeyrotte
Marine Barrier représentée par Guy Riffaud
Chantal Ducher représentée par Fabienne Roche

Absent ; Marguerite Garcelon

Ordre du jour:

- Ligne de trésorerie
- Chemin de Navaste
- Appel à projets programme d'amendes de Police 2022

Approbation de la séance du 07 avril 2022

Le compte rendu de la séance du 07 avril 2022 est remis à la prochaine séance

Délibérations du conseil:

LIGNE DE TRESORERIE (DE 2022_02_05)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 mai 2022

ANNULE ET REMPLACE DE 2022_01_05

Objet : ligne de trésorerie
Article 1.2122-22

L'an deux mille vingt deux, le 27 mai 2022 à 20 H30, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni, en session ordinaire, au nombre inscrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Claude Ribeyrotte Maire,

Présents : 7

Excusés avec pouvoir : 3

Absents : 1

Secrétaire de séance : Amélie Clavière

Objet de la délibération ; ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de contracter auprès de la Caisse de Crédit Agricole une ligne de trésorerie de 48000.00 € aux conditions suivantes :

Taux de référence Euribor 3M + 0,85 %

Commission d'engagement : 96 €

Durée : 1 an

Et ce à partir du 3 juin 2022

Monsieur le Maire est chargé de signer le contrat et tous les documents se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré en Mairie le 27 mai 2022

Registre sont les signatures.

POUR COPIE CONFORME

Subvention amendes de police 2022 (DE 2022 20)

Monsieur le Maire présente le projet :

Création d'un parking pour la mairie

Le devis retenu, a été établi par l'entreprise RMCL

Le plan de financement prévisionnel :

- Amendes de Police : 2486.00 €

- Région ?

- Fonds Propres : 7456.00 €

Considérant la nécessité d'effectuer ces travaux, le Conseil Municipal, unanime :

SOLLICITE auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Cantal une subvention au titre des Amendes de Police 2022 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires et relatifs à ce dossier afin que ces travaux puissent être effectués courant 2022.

Chemin de Navaste (DE 2022 03 05)

Suite à un entretien de Guy RIFFAUD et de Mme MERKADIER avec Monsieur Claude RIBEYROTTE

Ce dernier ainsi que les deux premières adjointes Madame Amélie CLAVIERE et Madame Fabienne ROCHE sont allées voir Monsieur Guy SERRE

Celui-ci a mis des barrières pour importuner Monsieur le Maire

Il lui a été proposé d'acheter du terrain de la route, Monsieur Guy SERRE ne veut pas.

Une procédure d'expropriation pour la route (terrain Guy Serre) va lui être faite

le nettoyage du chemin rural de chez Mr et Mme MERKADIER à la fontaine sera fait par la commune

Monsieur Guy RIFFAUD cède gratuitement la partie de terrain de la route à la commune

Un acte notarié sera rédigé.

Le Conseil Municipal est unanime sur cette décision

Questions Diverses :

Appel à projet :

Le conseil doit étudier la mise en place de panneaux "Cédez le passage"

UCLA :

Le financement des animations de l'Ehpad de Salers a été refusé à l'unanimité par le Conseil Municipal

Vente d'herbe du terrain de football :

La vente d'herbe du terrain de football ne peut pas se faire car celui-ci est à la disposition de l'entente sportive de Saint Bonnet de Salers, Anglard de Salers, Salers.

Et, ce n'est pas un bien de section.

Recensement en 2023 (du 19/01/2023 au 18/02/2023)

Aucune décision n'a été prise pour la nomination du Coordinateur Communal

Adressage :

Le dossier est reporté au prochain conseil

Sol de la classe :

Le sol de la classe sera fait courant juillet

Four à Pain de Ruzolles et église du bourg :

Le four est en trop mauvais état
Voir pour un appel à dons (3 mois)

Les travaux qui concernent l'église du bourg,
Voir également pour un appel à dons (3 mois)